



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

#### Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

#### Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

#### Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

**OBJET :** 64 - Autorisation de lancement et signature de marchés pour vérifications périodiques réglementaires

## Autorisation de lancement et signature de marchés pour vérifications périodiques réglementaires

**Rapporteur : M. l'Adjoint LIME**

La Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Musée des Maisons Comtoises, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (ISBA) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaitent, dans le cadre du groupement de commandes permanent, engager une procédure de passation des marchés publics pour assurer les vérifications périodiques réglementaires de différentes installations et équipements.

Le montant annuel estimé pour ce marché est de l'ordre de 58 000 € HT réparti en 7 lots. La procédure utilisée sera celle de l'appel d'offres ouvert prévue aux articles 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

Lots	Estimation annuelle HT
Lot n° 1 : Levage	12 000 €
Lot n° 2 : Lignes de vie, dispositifs d'ancrage sur bâtiments et ouvrages, et accessoires	5 000 €
Lot n° 3 : Lignes de vie, dispositifs d'ancrage sur falaises et mâts de stade	10 000 €
Lot n° 4 : Equipements sous pression et accessoires	8 000 €
Lot n° 5 : Matériels scéniques	6 000 €
Lot n° 6 : Machines	9 000 €
Lot n° 7 : Cabines de peinture et extracteurs de gaz	8 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 000 €</b>

Conformément à l'article 78 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est proposé de conclure un accord cadre à bons de commande sans montant minimum ni maximum.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à :

- lancer les procédures de passation des marchés publics,
- signer les marchés avec les titulaires retenus.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

Préfecture du Doubs

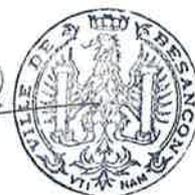
Reçu le **29 SEP. 2017**



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

*Dard*  
Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53  
Contre : 0  
Abstention : 0